

Concours des entreprises cadettes

Principe du concours :

Les élèves de première STG doivent réaliser un dossier pour créer une entreprise qui proposera à la vente un bien ou un service.

L'entreprise doit être virtuelle mais elle doit s'inscrire dans la réalité et être réalisable.

Voici les lauréats 2011/2012

Premier prix :

N.S.M. Speedy

Créateurs : Nicolas Pollié, Mathilde Goalic et Steffy Dondelinger

Un réveil qui se déplace quand il sonne pour obliger la personne à se lever pour l'éteindre.



Deuxième prix :

Wizy Juice

Créateurs : Marie Emmeline Morcrette, Rizkia Mohamed et Gwennaëlle Fouet
Un distributeur automatique de jus de fruit



Troisième prix :

Les 3 Fêtardes

Créateurs : Cindy Domont, Christelle Besson et Derya Kara
Une salle des fêtes associée avec différents prestataires de services (boucher, fleuriste...)

